



# Animateur/rice scolaire et périscolaire

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Mairie de MAGNY-LES-HAMEAUX  
Hôtel de Ville - BP 10033  
78772MAGNY LES HAMEAUX CEDEX

9 500 habitants (1 quartier en veille active) au sein de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (12 communes, 230 000 habitants) et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la ville se distingue par un patrimoine historique, des pavillons individuels, du logement social et de nombreux espaces verts, agricoles et naturels.

**Référence :** 0078220600669753

**Date de publication de l'offre :** 10/06/2022

**Date limite de candidature :** 09/08/2022

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2022

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Ouvert aux contractuels** Oui (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)

**Temps de travail :** Complet

**Durée :** 35h00

**Nombre de postes :** 1

**Service d'affectation :** Enfance-jeunesse

## Lieu de travail :

### Lieu de travail :

Hôtel de Ville - BP 10033  
78772 MAGNY LES HAMEAUX CEDEX

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

**Famille de métier :** Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

**Métier(s) :** Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire

### Descriptif de l'emploi :

La Ville de Magny-les-Hameaux recrute un/e Animateur/rice Scolaire et Périscolaire (ASP).

L'emploi s'exerce en école maternelle et/ ou en accueil périscolaire maternel (ou élémentaire), en contact permanent avec les enfants, l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, ASP, Equipe d'animation ...) et les familles.

### Profil recherché :

- BAFA ou CAP AEPE exigé
- Expériences avec le public maternel et dans l'animation en ACM exigées
- Permis B requis
- Capacité d'écoute, qualités relationnelles
- Être disponible, accueillant, faire preuve de dynamisme et de motivation
- Respecter le devoir de réserve et de discrétion professionnelle
- Sens de la rigueur, de l'éthique et de la discrétion
- Maîtrise de techniques d'activités (manuelles, sportives, ludiques...)
- Prise d'initiative dans les limites de ses compétences
- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant

- Connaissance du rythme de l'enfant Notions d'équilibre alimentaire
- Être disponible et polyvalent
- Savoir s'informer et se former
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, internet...) souhaitée

**Missions :**

**DURANT LES TEMPS PERISCOLAIRES /EXTRASCOLAIRES ET DU MIDI :**

Sous la responsabilité du directeur périscolaire et/ ou d'ACM, L'animateur scolaire et périscolaire accueille un groupe d'enfants. Il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.

Activités principales :

- Planification et organisation de projets d'activités socio-éducatives
- Animation d'un cycle d'activités socio-éducatives
- Organisation, encadrement des animations des groupes d'enfants
- Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités
- Évaluation des projets d'activités socio-éducatives

**DURANT LE TEMPS SCOLAIRE :**

Sous la responsabilité du directeur d'école, l'animateur scolaire et périscolaire assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans).

Activités principales :

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux,
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques,
- Transmission d'information,
- Préparation et mise en état de propreté des locaux et des matériels servant directement aux enfants
- Accompagnement des enfants à la sieste
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants

Selon le profil de poste, L'ASP participe à la remise en état des locaux scolaires durant les vacances scolaires  
Temps de travail annualisé sur 1607 h

**Contact et informations complémentaires :** Envoyer CV et lettre de motivation à [ressources.humaines@magny-les-hameaux.fr](mailto:ressources.humaines@magny-les-hameaux.fr), adressés à

Monsieur le Maire

Ville de Magny-les-Hameaux

Hôtel de Ville

BP 10033

78772 Magny-les-Hameaux cedex

Téléphone collectivité : 01 39 44 71 71

**Lien de publication :** <https://www.magny-les-hameaux.fr/>